

## « Lire et faire lire » un exemple de solidarité intergénérationnelle

### Qu'est-ce que Lire et Faire Lire ?

C'est un programme qui a pour objectif de développer le plaisir de lire chez les enfants des écoles élémentaires tout en favorisant la rencontre et le dialogue entre les générations. Il a été mis en place en 1999 sur tout le territoire français sur l'initiative de l'écrivain Alexandre Jardin.

### Comment fonctionne-t-il ?

Durant l'année scolaire, des retraités ou des personnes âgées d'au moins 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture. Des séances de lecture hebdomadaires sont organisées, pendant lesquelles, les lecteurs ont pour mission de lire des histoires à des groupes de 2 à 5 enfants. Ces séances s'inscrivent dans une démarche de plaisir, de partage et de découverte, « Lire et faire lire » n'étant en aucun cas un programme de soutien scolaire ou d'apprentissage.

### Quel est l'avis des enfants au sujet de « lire et faire lire » ?

Une enquête a été menée auprès de 400 enfants à travers toute la France. 75 % disent apprécier de découvrir des livres et 44 % y prennent du plaisir. A la question : « Pour toi, c'est quoi un moment de lecture « Lire et faire lire » ? » Ils répondent : « c'est écouter et comprendre », « c'est connaître des choses qu'on ne connaissait pas ». 62 % affirment avoir découvert de nouveaux mots ou de nouvelles expressions.

### Enfin, après la lecture, 50 % des enfants souhaitent soit relire le livre, soit le raconter à d'autres et 33 % décident de l'emprunter à la bibliothèque.

Quand on les interroge sur les lecteurs, les enfants répondent à 53 % que c'est une personne à qui l'on peut poser des questions et à 41 % que c'est quelqu'un à qui ils peuvent parler.

## Premiers secours et assistance - Ne pas confondre



A la suite d'un accident corporel nécessitant la mise en œuvre de secours d'urgence (transport vers un hôpital par exemple), il est primordial de faire appel aux secours habituels tels que SAMU, pompiers, etc... Ces structures seront les mieux à même pour diriger le plus rapidement et dans les meilleures conditions le blessé vers l'hôpital le plus proche. La mise en œuvre rapide et organisée de ces premiers secours est indispensable pour éviter une mise en cause de responsabilité de l'organisateur. L'appel à l'Assistance sera réalisé ultérieurement pour pallier les conséquences de cet accident corporel.

Le lecteur est surtout quelqu'un que la majorité des enfants a le plaisir de retrouver.

### Et que pensent les enseignants ?

Un questionnaire a été envoyé à 2000 écoles participant au programme.

### A la question « quels sont les bienfaits de « Lire et Faire Lire » ? »

A 59 %, les enseignants répondent que le plus important, c'est le plaisir de lire car ils estiment que le plaisir est un moteur d'apprentissage. « Lire et faire lire » est considéré comme un accompagnement qui positive l'apprentissage de la lecture, étape qui est parfois vécue difficilement par les enfants. De nombreux enseignants affirment que ce programme « réconcilie les enfants en échec avec la lecture ». L'intervention d'une personne extérieure, non issue du système éducatif, est vécue très positivement. « Cela permet de faire naître un autre regard sur les adultes et les personnes âgées »

### Quel est l'état de ce programme en Seine et Marne ?

La Ligue de l'enseignement-FOCEL coordonne « Lire et faire lire » en Seine et Marne, en renseignant, puis en mettant en relation les différents partenaires, en organisant en début d'année pour les lecteurs des modules de sensibilisation à la lecture orale ou de présentation de la littérature de jeunesse. Le dispositif a progressé de façon significative, puisque de 20 écoles en 2002, leur nombre s'élève aujourd'hui à 60. Des collectivités locales sont également associées à ce programme. Et ce sont surtout 127 lecteurs retraités qui ont à cœur d'offrir leur temps libre aux jeunes Seine et Marnais !

Contact : **Brigitte PELLETIER** :  
Tel : 01 64 83 55 82

### Exemples :

Organiser et mettre en œuvre le rapatriement vers une structure hospitalière en France d'un blessé ou malade hospitalisé à l'étranger.  
Organiser le rapatriement du blessé entre l'hôpital et son domicile (parce que son séjour à l'hôpital l'a empêché d'utiliser les moyens de transport prévus à l'origine).  
Organiser la venue d'un proche souhaitant rester à son chevet lorsque le blessé reste hospitalisé plus de 2 jours.

### Rappel

Campagne JPA :  
merci de retourner votre  
collecte au plus vite à  
**Céline Gambrelle.**  
Tél : 01 64 83 55 90

# Débat

## FEMMES ET LAÏCITÉ, LES LOIS DE L'AMOUR

Lors du débat sur le port de signes religieux à l'école publique, la société française s'est divisée. Cette division a traversé aussi toutes les associations féministes, voire féminines. Le refus de la subordination des femmes et le souhait d'intégration des musulmans à la société française se sont croisés. C'est l'accent mis sur l'un ou l'autre de ces deux combats qui a déter-miné la fracture. Dans les deux, la dimension laïque est nette. Ne pourrait-elle pas servir à une synthèse active ? Parmi les quatre grands moments de laïcisation en France rappelons la série de lois libératrices votées de 1967 à 1991. La politologue Janine Mossuz-Lavau leur donne le joli nom de « lois de l'amour ». Les interdits d'origine religieuse qui réglementaient les relations entre femmes et hommes semblent aujourd'hui relever d'une époque archaïque. Et pourtant...

La contraception légale depuis 1967 interdit toujours la publicité sur les moyens. L'éducation sexuelle était inexistant jusqu'en 1973. L'avortement fut réprimé comme un crime jusqu'en 1975. Le viol était fort peu dénoncé et ce n'est qu'en 1980 qu'il sera caractérisé comme tel. L'homosexualité aussi bien féminine que masculine était condamnée, l'âge de la majorité homosexuelle sera aligné sur l'âge de la majorité hétérosexuelle (15 ans) en 1982. La violence entre époux ou concubins n'était pas dénoncée jusqu'à sa répression affirmée en 1990. La publicité pour les préservatifs n'est autorisée que depuis 1991.

En 1999, le principe de la parité politique et le pacte civil de solidarité relanceront les débats sur la légitimité de « communautés » sexuelles, rejoignant ceux sur les communautés culturelles et confessionnelles. Les deux thèmes sont à la fois proches (par la pratique de discriminations) et différents (dans le risque de communautarisme). Il nous appartient d'en faire un combat global pour la liberté et la responsabilité.

**Charles Conte**  
(Les Idées en mouvements N° 127)



« LAÏCITE » La Lettre mensuelle

La ligue de l'enseignement FOCEL  
Directeur de la publication : Jean-Louis Boisanté  
Rédacteur en chef : Jean-Louis Boisanté  
Revue mensuelle - Abonnement Annuel : 15 €  
Commission paritaire 0708 G 83450  
Imprimé au siège FOCEL ISSN 0762-9206  
**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FOCEL DE SEINE ET MARNE**  
Impasse du Château - La Rochette  
77008 - Melun Cedex  
Tél : 01 64 83 55 83 - Fax: 01 64 37 43 76  
Messagerie : [focel@focel.net](mailto:focel@focel.net)  
Site : [www.focel.net](http://www.focel.net)

# Actualité

## Conférence débat

« De l'activité scientifique à la connaissance »  
Mardi 12 avril 2005 - 17 h 30 - 19 h 30

### Avec Pierre Léna

Académicien, membre fondateur du groupe  
« La main à la pâte »

### Lieu :

IUFM de Melun  
3, rue de Belle Ombre - 77000 MELUN

Entrée gratuite sur réservation obligatoire avant le 5 avril 2005 auprès de FOCEL.

Par Tél. 01 64 83 55 85

Par mail : [focel@focel.net](mailto:focel@focel.net)

## Santé et prévention des risques

### Rencontre nationale d'associations étudiantes

organisée par le réseau Animafac

Le 16 avril 2005

Maison des Initiatives Étudiantes de Paris

Contact : Franziska Mohr,

Email : [fmohr@animafac.net](mailto:fmohr@animafac.net)

Tél : 01 49 96 49 96.

Site web : [www.animafac.net](http://www.animafac.net)



### L'association GAH organise

le 16 avril 2005  
une soirée  
cabaret



### Vient de paraître :

le programme  
des vacances  
Jeunes été 2005  
Brochure gratuite sur demandé au  
01 64 83 55 77 ou à  
[focel.vacances@focel.net](mailto:focel.vacances@focel.net)



## Emplois-tremplins ÎLE DE FRANCE La Focel signe la première convention !

Jeudi 17 février dernier a eu lieu à Paris dans les locaux du Conseil Régional d'Île de France la première signature de convention dans le cadre du dispositif « Emplois-Tremplins » entre la FOCEL et le Conseil Régional d'Île de France. Jean-Paul Huchon, Président du Conseil Régional et Jean-Louis Boisanté, Président de la FOCEL ont paraphé le texte en présence de Daniel Brunel, Vice-président chargé de la formation professionnelle, du développement économique et de l'emploi et de Francine Bavey, Vice-présidente chargée des solidarités, des actions sociales et de santé.

La Ligue de l'enseignement FOCEL forte de son expérience dans le domaine de la l'éducation, de la formation et du suivi de l'aide à l'insertion sociale des jeunes a été retenue pour deux emplois : un chargé d'insertion « prévention et lutte contre l'illettrisme » et un chargé de développement « personnes empêchées ». Par ailleurs, Jean-Paul Huchon a annoncé « pour répondre de manière concrète à une situation d'urgence sociale » la création de 10 000 emplois tremplins en Île de France. Rappelons que Vincent Eblé Président du Conseil général de Seine et Marne a annoncé la création de 100 emplois tremplins dans le département et devrait étudier les autres propositions FOCEL.

# édito

## Un long chemin à parcourir

Le 8 mars 1909, des milliers d'ouvrières américaines de l'industrie textile manifestaient à New York pour demander de meilleures conditions de travail, un salaire égal à celui des hommes, le droit de vote et l'abolition du travail des enfants.

Cette manifestation a été durement réprimée. Clara ZETKIN, pacifiste et journaliste allemande propose dès 1910 à Copenhague lors de la seconde conférence internationale des femmes socialistes d'organiser la « journée internationale des femmes ».

Si en un siècle des progrès ont été réalisés, mesurons aujourd'hui encore, le chemin à parcourir dans notre pays :

- une femme sur dix est victime de violence conjugale
- les mauvais traitements et abandons d'enfants ont doublé en une décennie
- les femmes sont les premières touchées par le chômage et le travail à temps partiel
- les inégalités salariales entre hommes et femmes à compétences égales perdurent, 22 % en moyenne
- les femmes sont meilleures étudiantes (+ 10 %) mais la majorité des postes d'encadrement sont aux mains des hommes (70 %)
- un maire sur dix est une femme !

A nous tous, d'accélérer le pas vers l'égalité réelle.

Le 8 mars 2005  
Jean Louis BOISANTÉ



Impasse du château-la rochette-village  
77008 - Melun Cedex  
Tél. : 01 64 83 55 83 - Fax : 01 64 37 43 76  
E mail: [focel@focel.net](mailto:focel@focel.net)  
Site internet: [www.focel.net](http://www.focel.net)

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner complété et accompagné de votre règlement ou de votre bon de commande administratif à: La Ligue de l'enseignement Focel de Seine et Marne - Laïcité - Impasse du Château - La Rochette 77008 MELUN CEDEX

**OUI JE M'ABONNE À "LAÏCITÉ" POUR 8 NUMÉROS AU TARIF DE 15 €**  
Je règle dès aujourd'hui en euros par chèque bancaire ou postal à l'ordre de FOCEL

Nom.....Prénom.....Etablissement.....  
Adresse.....  
Code postal.....Ville.....E-mail.....

# Vie associative



## Concours VIDEO « Regards Jeunes sur la cité » 16<sup>ème</sup> Edition

SI vous avez entre 12 et 25 ans, vous aimez la vidéo, vous avez un message personnel à faire passer

ALORS regroupez-vous et participez à la 16<sup>ème</sup> édition du Concours « Regards Jeunes sur la cité » en réalisant un film sur le sujet de votre choix (durée maxi : 8 mn) ; 2 catégories introduites par un mot clé :  
« AGIR » ou « DEVENIR »

ET INSCRIVEZ-VOUS au Festival « Regards Jeunes sur la Cité » les 27, 28 & 29 octobre 2005 à l'Espace Reuilly pour assister à la diffusion de tous les films, participer aux ateliers, aux débats et à la Remise des Prix.

## Vous avez du 01/01/2005 au 12/09/2005 pour :

- inscrire vos films au Concours Vidéo
- envoyer vos films (supports acceptés : HI-8, Betacam SP, DV, Dvcam) (VHS, S-VHS, et Digital 8 exclus)
- inscrire les participants au Festival les 27, 28 & 29 octobre 2005.

### Renseignements

OROLEIS de Paris  
23, rue Dagorno - 75012 Paris.  
Tél : 01.53.02.98.00  
Fax : 01.43.44.64.67  
www.orois-paris.org  
concours@orois-paris.org

# Education

## Acquérir un diplôme grâce aux compétences acquises par l'expérience : La VAE (Validation des Acquis par l'Expérience)

Pour la première fois, on reconnaît aux connaissances et aux savoirs faire acquis la valeur égale d'un diplôme. Ainsi la VAE, qui est désormais un droit inscrit dans le code du travail, prend en compte les compétences professionnelles acquises au travers d'activités salariées, non salariées et bénévoles, en rapport direct avec le contenu du titre ou du diplôme visé.

Dans ce cadre, la Ligue de l'enseignement FOCEL de Seine et Marne propose trois formules d'accompagnement méthodologique dans le domaine des métiers de l'animation. Les diplômes visés sont le BAPAAT, le BEATEP, le BEES et le BPJEPS.

Cet accompagnement est basé sur 4 modules à raison de 3 heures par module :

1. Le cadre
2. Retour sur parcours
3. Entretien d'explicitation et apports méthodologiques
4. Lecture critique et compléments méthodologiques.

Coût : 300 € (la DRJS d'Ile de France peut aider au financement sous forme de bourse totale ou partielle selon certaines conditions. Pour en savoir plus contactez le CFA des Métiers de l'animation de la FOCEL au 01 64 83 55 87 ou écrivez à [focel.animation@focel.net](mailto:focel.animation@focel.net)



# Sortir

## 6<sup>ème</sup> Marathon de Sénart Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2005

Grande nouveauté du Marathon cette année, la Sénartaise, une course de 11 kms qui permettra aux accompagnateurs des marathoniens de participer à une course plus courte, donc plus dans les possibilités de chacun. Elle aura lieu le même jour que le marathon. Elle partira en dernier et arrivera en premier. Les départs, dans l'ordre, devraient être les suivants : marathon à 9 heures, relais Ekiden à 9h20 et Sénartaise à 9h30. En savoir plus sur le programme : [www.senart.com](http://www.senart.com).



# Culture

## 13<sup>e</sup> Festival international du film Jules Verne du 6 au 11 avril 2005

Jules Verne (1828-1905) est l'auteur français le plus célèbre et traduit dans le monde, depuis plus d'un siècle. Créé à Paris en 1992, le festival accueille vingt mille visiteurs, de tous horizons. Une sélection internationale considérée comme l'une des meilleures du monde et des invités prestigieux ont permis de faire du festival Jules Verne le plus grand événement de l'Aventure.



Cinéma Le Grand Rex  
1 boulevard Poissonnière - 75002 PARIS  
<http://www.julesverneaventures.com>  
réservation 0 892 700 754 (0,34 euro/min)

# découverte

## Jeunes talents

Festival dédié aux jeunes talents et jeunes projets artistiques. Le 9 avril : « Gros Guillaume », one man show à 20h30. Le 13 : « Loulou mime tout », spectacle familial à 15h. Le 23 : « Je me tiens devant toi nue », spectacle de théâtre à 20h30.

Ferme des Arts à 77243 VERT-SAINT-DENIS  
<http://www.vert-saint-denis.fr>  
Tél : (0)1 64 10 59 04  
ou (0)1 64 10 59 10

## Droits et partages

<http://www.droitspartages.org>

... pour tous ceux qui pensent que les droits de l'homme de demain se construisent avec les enfants d'aujourd'hui.

Un nouveau site coopératif vient d'apparaître sur le Net... Basé sur le partage des documents historiques libres de droits, axé sur les droits de l'enfant, il favorise implicitement l'éducation à la paix, valeur universelle que nous nous devons de défendre au quotidien, comme l'a fait, et le fait toujours, le parrain de ce site : Nelson Mandela.

## « No Place » nouvelle Junior Association a Lagny sur marne

28 jeunes de moins de 18 ans passionnés par le skate et surtout avides de le faire reconnaître par la ville de Lagny sur Marne se sont regroupés en Junior Association et ont créé « No Place ».

### « Comment s'est décidé votre projet ? »

« Avant la Junior Association, nous étions des skaters et passions nos journées au skate-park de Lagny dans le seul but de nous faire plaisir » expliquent les membres de l'association. Aujourd'hui nous souhaitons développer la place du skate, organiser des manifestations, contests, soirées, etc... pour montrer ce qu'est le skate, faire de la publicité (tee-shirts, stickers No Place...), amener des pros pour des démos, instaurer des partenariats avec d'autres associations de skate (comme Tribe, à Chelles, par exemple et motiver de nouveaux adhérents. Nous voulons aussi créer une infrastructure skate-park, à côté du prochain bowl, et en avoir la gestion. »



### « Pourquoi une Junior Association ? »

« C'est une excellente expérience, nous connaissons désormais l'organisation et la gestion d'une association, savoir comment se déroule une réunion... De plus, cela nous apporte une certaine responsabilité et de l'autonomie. Le regard que l'on va porter sur nous sera différent, on ne parlera plus de nous en tant que « personnes qui font du bruit et qui abîment le mobilier urbain » mais en tant que No Place. Être Junior Association c'est enrichissant et bénéfique pour plus tard. »

« Le service jeunesse de Lagny nous a apporté son soutien » explique Caroline, présidente de

l'association sans qui, elle n'aurait pas connu les Juniors Associations. « Depuis ce projet, nous nous sommes réunis à deux reprises avec Benoît et Bruno (du Service Jeunesse et Sports) afin qu'ils nous expliquent le principe de l'association, le rôle du bureau... Puis, il nous a fallu remplir le dossier d'habilitation, et donc choisir un nom, un président, un secrétaire et un trésorier. »

« S'associer est une force », la présidente de « No Place » l'a bien compris :

« Il faut réunir un maximum d'adhérents car on n'arrive à rien tout seul, de croire en son projet, de s'y donner à fond, et surtout de s'informer auprès de personnes ayant l'expérience associative afin de ne pas griller les étapes, prendre du temps. »

Si vous souhaitez rencontrer la toute nouvelle Junior Association - No Place, rendez-vous au skate-park de Lagny, ils vous feront partager leur passion de la glisse.

Propos recueilli par Michel Gambotti  
Tél : 01 64 83 72 39  
Relais départemental Junior Association

# à lire

## « Je monte mon label » Création de label mode d'emploi

Donner les outils nécessaires aux jeunes créateurs de labels et leur expliquer le fonctionnement du marché du disque, tel est l'objectif de cet ouvrage rédigé par Jean-Noël Bigotti, responsable du centre de ressources et de documentation à l'Irma. Le futur entrepreneur trouvera dans ce guide de nombreux conseils de professionnels, un ensemble d'informations utiles et documents pratiques : depuis la création de la structure



d'un point de vue juridique et fiscal jusqu'à l'enregistrement, la promotion, la distribution.

Contact : 01 43 15 11 11 - Éditions de l'Irma, 280 pages - 32 €

## Les essentiels de La Scène Les employeurs et les intermittents du spectacle

Le seul guide entièrement consacré aux relations entre employeurs et intermittents du spectacle (théâtre, musique, danse, cinéma, télévision, collectivités...).

Tous les aspects de l'engagement et des salaires sont traités : contrats, bulletin de paie, frais professionnels, URSSAF, ASSÉDIC, AUDIENS, Congés Spectacles, AFDAS, CMB, FNAS, FCAP, OSC...

Avec des exemples concrets, des calculs, des modèles de bulletins et les textes de référence.

<http://www.professionnelsduspectacle.com>  
ou au Tél. : +33 (0)2 40 20 60 20  
200 pages - 26 €

## Actes du colloque « Islam et Laïcité »

En vente 8 € - commande avec règlement  
FOCEL Communication  
Impasse du Château  
La Rochette 77008 - Melun cedex  
Tél. : 01 64 83 55 83

